



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-26

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillaïn de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (36)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER (1)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Jean-Jacques LECAT (1)

DEL2026-26 Composition et élection des membres

du Bureau Communautaire

Rapporteur : Franck SUPERBI

Dans L'article L5211-10 du CGCT dispose que le bureau de l'établissement public de coopération intercommunale est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou de plusieurs autres membres.

Au regard des usages de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise, il est proposé par Le Président que le Bureau Communautaire soit composé :

- Du Président,
- Des Vice-Présidents,
- Des Maires de chaque commune de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L.2122-4 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2025 constatant la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

Vu le procès-verbal de l'élection du Président,

Vu les procès-verbaux des élections des Vice-Président,

Considérant que les membres du Conseil Communautaire acceptent cette proposition.

Il est procédé sous la Présidence de M. Franck SUPERBI, Président, à la nomination des Membres du Bureau.

Sont proclamés les Conseillers Communautaires suivants élus Membres du Bureau Communautaire et déclarés installés.

COMMUNES	Nom	Prénom
ATTICHY	BUREAU	Michel
ATTICHY	CARLIER	Danielle
AUTRÊCHES	POTIER	Michel
BERNEUIL-SUR-AISNE	FRERE	Etienne
BITRY	SUPERBI	Franck
CHELLES	DEBLOIS	Christian
COULOISY	CORMONT	Jean-Claude
COURTIEUX	CHEVOT	Nathalie
CROUTOY	de France	Guillain
CUISE-LA-MOTTE	BOURGEOIS	Renaud
HAUTEFONTAINE	SARKÖZY	Thierry
JAULZY	LOUBES	Yves
MOULIN-SOUS-TOUVENT	BROCUIELLE	Anne
NAMPCEL	MORIN	Alain
PIERREFONDS	DEMOUY	Florence
RETHONDES	LECAT	Jean-Jacques
SAINT-CREPIN AUX BOIS	BARGADA	Laurent
SANT-ETIENNE ROILAYE	ROZIER	Amandine
SAINT-PIERRE LES BITRY	LEMMENS	Michaël
TRACY-LE-MONT	GOURDON	Jean-Louis
TROSLY-BREUIL	PILET	Pascal
TROSLY-BREUIL	PARMENTIER	Virginie

Tous les membres du Bureau Communautaire élus ont déclaré accepter cette fonction.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à l'unanimité :

- **Pris acte** de l'élection des Membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise selon le Procès-Verbal en annexe,
- **Autorisé** Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de membres en exercice :	38
Nombre de membres présents :	37
Nombre de suffrages exprimés :	37
Pour :	37 M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillain de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY, Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Sylvain GOUPIL, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOCHÉ, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI
Contre :	
Abstention :	
Date de convocation :	25 mars 2026

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

